



L'INTERPROFESSION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DE LA FILIÈRE AVICOLE

Dossier de presse

Un pilier essentiel de la filière volaille

La filière volaille en Auvergne-Rhône-Alpes se positionne comme un secteur stratégique pour l'économie agricole régionale. Forte de son ancrage territorial et de son dynamisme, elle joue un rôle clé dans la production alimentaire locale et le maintien de l'emploi rural.

Aujourd'hui, la filière fait face à des évolutions majeures. Les attentes sociétales s'intensifient, portées par des consommateurs de plus en plus exigeants quant à la qualité des produits et aux conditions d'élevage en matière de respect de l'environnement et de bien-être animal. En quête de produits à la fois éthiques et accessibles, ils incitent les acteurs de la filière à faire évoluer en permanence leurs pratiques. Dans le même temps, le cadre réglementaire se renforce, tandis que la consommation de viande de volaille et d'œufs ne cesse de progresser.

Dans ce contexte AFIVOL, l'Association Interprofessionnelle pour la Volaille en Auvergne-Rhône-Alpes, accompagne et structure la filière en rassemblant l'ensemble des acteurs du secteur. Son objectif est de valoriser la production régionale et de soutenir un modèle durable permettant de nourrir la population locale tout en conciliant excellence, bien-être animal et respect de l'environnement.

À travers des actions collectives, AFIVOL soutient la compétitivité des élevages, encourage l'innovation et renforce la structuration du secteur, tout en répondant aux nouvelles exigences environnementales et sociétales.

Plus que jamais, AFIVOL se mobilise pour défendre et promouvoir la filière volaille en Auvergne-Rhône-Alpes, un secteur d'excellence et maillon incontournable de l'agriculture française.



ZOOM SUR l'interprofession

Une interprofession rassemble plusieurs acteurs économiques opérant dans une même filière de production ou de commercialisation. Son but principal est de travailler pour l'intérêt collectif de tous ses membres.

Les interprofessions jouent un rôle clé dans le secteur agricole, puisqu'elles favorisent la coordination des acteurs pour la réalisation d'actions communes.

En rassemblant les acteurs de la filière en Auvergne-Rhône-Alpes, AFIVOL structure et dynamise le secteur. Elle promeut la qualité des produits, aide au respect des réglementations et au développement durable, tout en adaptant l'offre aux préférences des consommateurs.

3 questions à Hélène Bombart, Présidente d'AFIVOL et éleveuse

● Quel est le rôle d'AFIVOL ?

AFIVOL a pour mission de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière pour mener des actions collectives au service de son développement. Ensemble, nous construisons un plan d'actions, soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour répondre de manière concrète aux défis auxquels la filière est confrontée.

● Quelles sont les priorités d'AFIVOL ?

Elles sont nombreuses mais s'inscrivent dans une ambition commune : produire de manière durable et compétitive, tout en répondant aux attentes des consommateurs. Cela implique de poursuivre les investissements face aux enjeux climatiques, d'intégrer les attentes sociétales croissantes, tout en consolidant les avancées déjà réalisées en matière de bien-être animal. L'objectif est de rendre ces différentes dimensions cohérentes entre elles, pour maintenir la production et renforcer la compétitivité de la filière face aux importations.

● Un message à adresser aux consommateurs de la région ?

« Mangez français, et même régional autant que possible ! ». Nos territoires bénéficient d'un véritable savoir-faire en matière d'élevage, ainsi que d'une grande diversité de volailles et de modes de production. Il existe des offres adaptées à tous les goûts, toutes les occasions et tous les budgets. Pourtant, nos pratiques restent encore trop méconnues et souvent sujettes à des idées reçues. Il est essentiel de poursuivre les efforts de communication et d'ouvrir davantage nos élevages pour mieux faire comprendre notre travail.



Les acteurs de la filière, qui sont-ils ?

**Éleveurs et organisations
de production**
20 groupements



Abattoirs
10 adhérents
17 sites



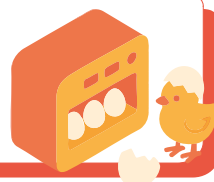
**Centres de
conditionnement d'œufs**
3 adhérents
8 sites



**Organismes
de défense
et de gestion***
6 structures



Couvoirs
8 adhérents
5 sites



**Fabricants
d'aliments**
17 adhérents



**Cabinets
vétérinaires**
3 adhérents



**Entreprise
de service**
1 adhérent



*Un ODG, ou Organisme de Défense et de Gestion, est la structure qui élabore les cahiers des charges des produits sous signe officiel de qualité et d'origine et contribue à leur appellation. Il garantit que les produits certifiés (AOP, IGP, Label Rouge, etc.) sont de haute qualité et authentiques. Il participe aux actions de défense et de protection du nom, du produit et du terroir, aux actions de promotion et de valorisation du produit.



La filière régionale en chiffres

3^e filière animale
d'Auvergne-Rhône-Alpes

3^e région française
productrice d'œufs en
nombre d'éleveurs

4^e région française
productrice de volailles de chair

4^e région française
productrice de volailles de chair
sous Signes de Qualité

7/10 œufs consommés
en AURA sont produits en région
(en 2023)



**3 zones AOP
Européennes
en poulet**

(Appellation d'Origine Protégée)
• Volailles et Dinde de Bresse
• Poulet du Bourbonnais



10 IGP

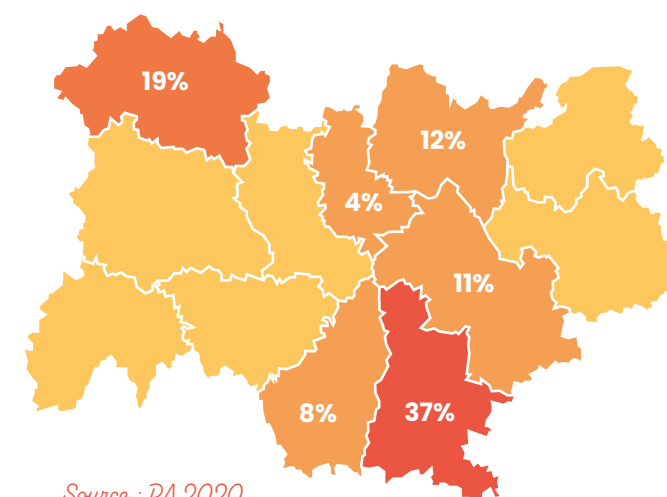
(Indication Géographique Protégée)

- Poulet et pintade de l'Ardèche
- Volailles de l'Ain
- Volailles de la Drôme
- Volailles d'Auvergne
- Volailles du Forez
- Volailles du Velay
- Volailles du Berry
- Volailles de Bourgogne
- Volailles du Langue doc
- Poulet des Cévennes

2 100 élevages

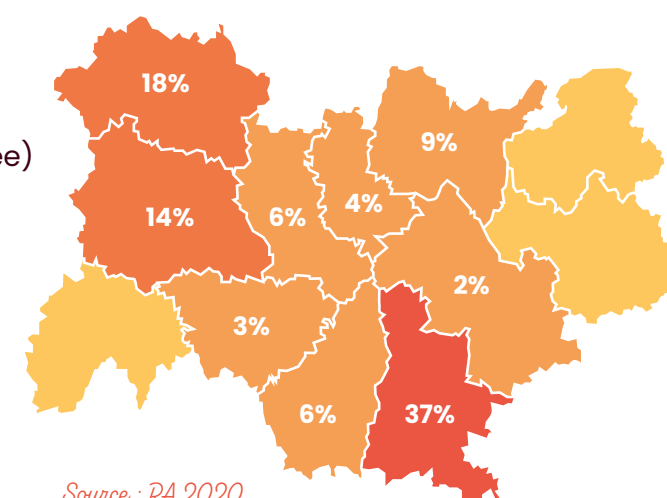


Répartition cheptel pondeuses



Source : RA 2020

Répartition cheptel chair



Source : RA 2020

Les enjeux d'afivol

Auvergne-Rhône-Alpes

AFIVOL agit comme un acteur essentiel dans la coordination de la filière avicole régionale. En rassemblant tous les acteurs régionaux et en assurant le lien avec les instances nationales, elle aide chaque maillon à faire **face de manière collective aux défis de demain.**

MAINTENIR LA PRODUCTION POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE CROISSANTE

Depuis plusieurs années, la consommation de viande de volaille et d'œufs ne cesse de progresser. Elle a même atteint des niveaux record en 2025 avec près de **32 kg de viande de volaille consommés par habitant** (+15 % en 5 ans), et **235 œufs**, contre 226 en 2024. Une dynamique soutenue, que la production peine aujourd'hui à suivre.

Le saviez-vous ?

AVEC PRÈS DE 32KG CONSOMMÉS PAR HABITANT CHAQUE ANNÉE, LA VOLAILLE EST LA VIANDE PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS.

Face à ce constat, **AFIVOL alerte sur l'urgence de renforcer les capacités de production régionales par l'installation de nouveaux poulaillers.** Cependant, l'installation de nouveaux éleveurs reste un défi. Elle est freinée par des démarches administratives complexes et un cadre réglementaire particulièrement exigeant. À ces obstacles s'ajoutent des réticences locales, souvent liées à une méconnaissance des réalités de l'élevage, qui peuvent compliquer l'implantation de nouveaux projets.

Hélène Bombart,
Présidente d'Afivol

🦃 **Empêcher l'installation d'un éleveur de volailles, c'est freiner l'installation d'un agriculteur qui produit pour les habitants de son territoire et contribue directement à notre souveraineté alimentaire.** C'est pourquoi nous devons renforcer la connaissance et l'acceptabilité de nos élevages grâce à un dialogue et un travail de pédagogie auprès du grand public, pour permettre l'implantation de nouveaux poulaillers. 🦃

À noter que, malgré un âge moyen des éleveurs relativement stable (46 ans en 2020, contre 49 ans pour l'ensemble des exploitations agricoles en Auvergne-Rhône-Alpes), la filière reste confrontée à un enjeu majeur : **le renouvellement des générations.** L'interprofession œuvre pour faire connaître les métiers de la filière, ainsi que ses atouts et les complémentarités avec les autres productions agricoles.. AFIVOL participe ainsi à la viabilité de la filière et maintient une activité dynamique dans les territoires ruraux.

AFIVOL croit en la complémentarité des productions agricoles !

Il n'existe que peu d'élevages spécialisés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Souvent, l'élevage de volailles permet le maintien d'autres activités, notamment de l'élevage bovin. Ainsi, il participe indirectement à **la préservation du paysage agricole régional !**

2 100 élevages
en Auvergne-Rhône-Alpes

1 élevage =
8 emplois dans la région*

*Estimation ANVOL



GARANTIR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

De plus en plus, les attentes des citoyens évoluent vers une alimentation plus responsable, plus exigeante quant au bien-être animal, à la qualité des produits et à leur origine locale. Ces évolutions concernent notamment l'élevage et représentent des défis majeurs pour les éleveurs : modification des pratiques, investissements, nécessité de maintenir un revenu correct, etc.



Pourtant en France, 1 poulet consommé sur 2 est importé depuis des pays où les normes sanitaires, sociales et environnementales sont bien moins exigeantes. Une situation jugée préoccupante par 88% des français.

Près de 3 000 poulaillers à construire d'ici 2035 : un objectif renforcé

En 2025, la filière chair française s'était fixé un objectif de **400 poulaillers supplémentaires d'ici 2030** (dont 40 en Auvergne-Rhône-Alpes), pour relocaliser 20 % de la consommation de poulet importée.

Aujourd'hui, l'ambition est réévaluée : 2 200 nouveaux poulaillers, dont 175 en région, devront être construits d'ici 2035, pour permettre une reconquête d'1/3 des importations de viande de volailles.

Cet objectif concerne également la **filière pondeuses, avec 575 poulaillers, dont 45 en région, à construire d'ici 2035** pour accompagner la progression de la consommation d'œufs et garantir un approvisionnement majoritairement français.

Pour atteindre cet objectif, la filière a défini un plan d'actions couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les couvoirs jusqu'à la transformation, en passant par les élevages et la nutrition animale. Les investissements nécessaires sont estimés à **2,80 milliards d'euros, soit 280 millions d'euros par an** pour la construction de nouvelles infrastructures.

Préserver tous les modes d'élevages, pour répondre à toutes les attentes



Il est urgent de réduire l'importation croissante de produits ne respectant pas nos normes de production. La reconquête de la souveraineté alimentaire repose sur un principe simple : permettre à tous les modes d'élevage français de coexister, d'investir et de se développer. Préserver le modèle français, c'est faire le choix d'une filière plurielle, compétitive et ancrée dans les territoires, capable de répondre durablement à la hausse de la consommation.

Hélène Bombart,
Présidente d'Afivol et éleveuse de volailles dans la Drôme.



La France est le seul pays au monde à avoir maintenu une telle diversité d'espèces (poulets, dindes, canards, oies, pintades, pigeons, cailles, coquelets) et de modes d'élevage (standard, certifié, bio, Label Rouge, ...). Cette pluralité concerne également la production d'œufs, avec des systèmes allant de l'élevage en bâtiments aménagés aux élevages plein air ou bio).

Cette richesse permet une réponse adaptée à toutes les attentes des consommateurs et à toutes les bourses. **C'est la complémentarité entre élevages du quotidien et sous signes de qualité qui garantit à la fois l'accessibilité des prix et le maintien d'exploitations pour répondre à la demande.**

ADAPTER LES PRATIQUES AUX EXIGENCES SANITAIRES ET CLIMATIQUES

La filière volaille collabore étroitement avec les autorités sanitaires et les professionnels du secteur. Ils accordent une vigilance particulière au respect des règles sanitaires (biosécurité), visant à limiter l'introduction, la circulation ou la persistance de maladies dans les élevages. La traçabilité des produits est également très stricte, pour assurer la sécurité du consommateur.

AFIVOL soutient également les acteurs de la filière dans leur adaptation au changement climatique par la mise en place de solutions durables (amélioration du matériel et de l'efficacité énergétique des bâtiments, réduction de l'empreinte carbone liée à l'alimentation des volailles, ...). Elle encourage également la recherche et l'innovation pour anticiper les impacts du changement climatique sur la filière.



En 2016, nous avons fait construire deux bâtiments Label Rouge, complétés en 2024 par un troisième dédié aux poulets du quotidien. Ces deux modes de production reposent sur des organisations très différentes, qui sont pleinement complémentaires. Nous tenons à les préserver car ils nous permettent de répondre aux attentes de deux abattoirs distincts, qui s'adressent à des consommateurs différents.

Nicolas Moyat,
Éleveur de volailles en Isère.



Une filière intégrée, du couvoir aux couverts

La qualité de la relation entre les acteurs est primordiale pour assurer une bonne organisation de l'élevage, de la naissance des volailles jusqu'au consommateur final. C'est pourquoi la filière volaille est très organisée.

● ACCOUVAGE

Les œufs fécondés issus des élevages de reproducteurs éclosent au couvoir. Ici, le respect strict des règles d'hygiène est essentiel pour assurer la bonne santé des poussins.

● ÉLEVAGE

Les éleveurs veillent avant tout au bien-être des animaux. Pour cela, ils sont présents au quotidien dans leur poulailler pour observer le comportement des volailles, régler la ventilation, surveiller l'alimentation ou encore la qualité de l'eau. Après le départ des pensionnaires, ils nettoient méticuleusement les installations pour accueillir les prochains animaux.

● ALIMENTATION

Les fabricants d'aliments utilisent des céréales locales pour élaborer des aliments complets, qui répondent aux différents cahiers des charges (bio, Label Rouge, etc...). Ils ajustent les recettes en fonction des besoins des volailles.

● ABATTAGE ET TRANSFORMATION

Le transport des animaux de l'élevage jusqu'à l'abattoir est assuré dans des conditions adaptées à chaque espèce. Le rôle de l'abattoir est d'offrir une qualité optimale du produit, aussi bien sanitaire que gustative. Les volailles sont vendues entières, découpées ou transformées en rillettes, jambon, plats préparés, ... et expédiées aux points de vente.

● CONDITIONNEMENT DES ŒUFS

Dans les élevages de poules pondeuses, les œufs sont ramassés quotidiennement par les éleveurs et transportés au centre de conditionnement. Les œufs y sont triés, marqués et classés en fonction de leur calibre. Ils sont ensuite emballés avec toutes les informations nécessaires pour assurer leur traçabilité avant d'être distribués dans les commerces.

La coordination de ces différents maillons permet à la filière **d'assurer une meilleure traçabilité, une qualité homogène des produits et une optimisation des coûts.**

Une grande diversité de production, un modèle d'exception en Europe et dans le monde

Avec près de 40 000 000 volailles de chair élevées chaque année sur son sol, la région **Auvergne-Rhône-Alpes se distingue comme l'une des principales régions productrices de volailles**. Elle est également la **4^{ème} région française productrice d'œufs**. À l'échelle nationale, la filière se distingue tant par la diversité de ses espèces que par ses modes d'élevage.

La quasi-totalité des élevages de volailles de chair sont agréés « Volailles françaises » ; une certification garantissant qualité, traçabilité et respect des normes sanitaires et de bien-être animal. Plus de la moitié répondent également aux exigences de labels officiels reconnus et gérés par l'Etat, les « **SIQO** » (**Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine**).

● LABEL ROUGE

Ce signe national désigne des produits, qui par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieure par rapport à d'autres produits courants similaires. Il revendique également le bien-être animal à travers des critères comme l'élevage en plein air ou encore la limite de la taille des élevages.

● AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Certification contrôlée par l'Agence bio, sous la tutelle du ministère de l'agriculture, la marque Agriculture Biologique (AB) répertorie des produits 100% biologiques ou, pour les produits transformés, composés à 95% de produits agricoles bio.

● IDENTIFICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE (IGP)

Reconnue au niveau européen, l'IGP identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique.

● APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE (AOP)

Signe officiel de qualité reconnu également au niveau européen, l'AOP désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. Elle garantit ainsi un lien très fort entre le produit et son terroir.

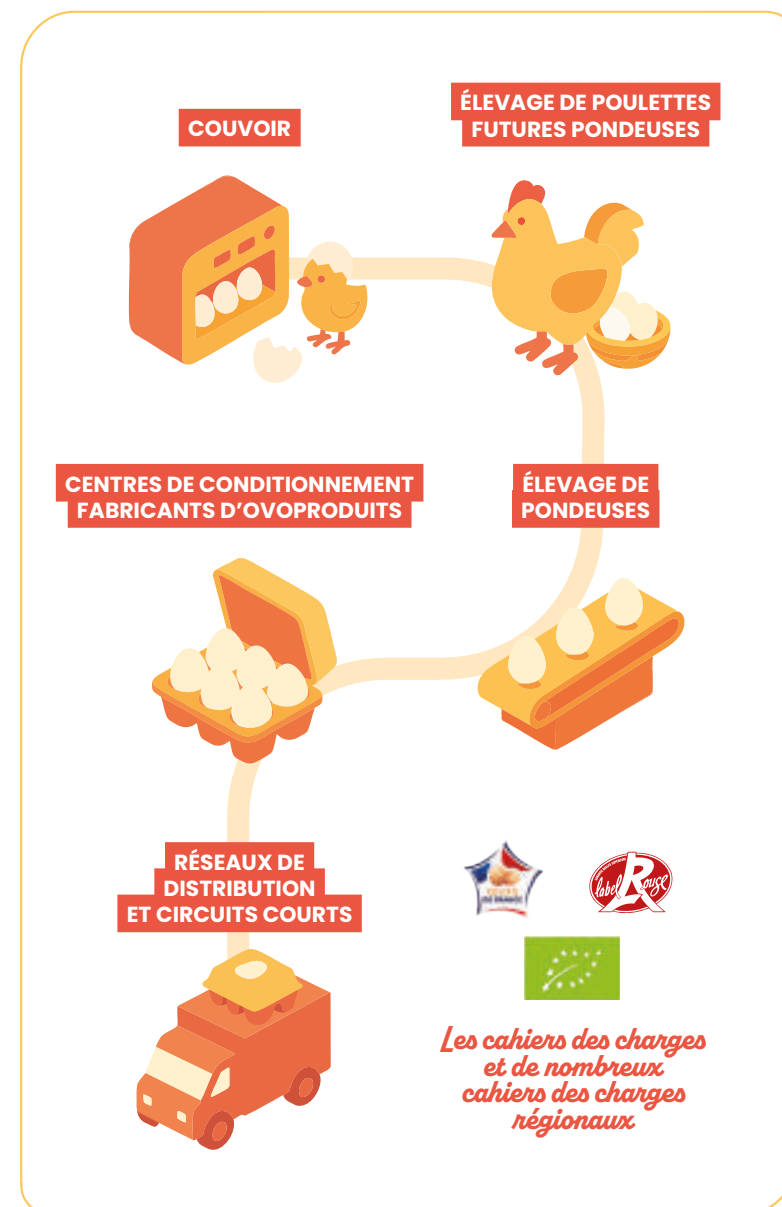
En 2025, ces démarches de qualité représentent 22% des volailles élevées en Auvergne-Rhône-Alpes.

Zoom sur les filières régionales

Deux filières distinctes sont structurées par AFIVOL pour garantir une production efficace, adaptée aux attentes des consommateurs en termes de qualité et de bien-être animal.

● LA FILIÈRE ŒUF

La filière œuf comprend toutes les étapes de production, du couvoir jusqu'à la distribution des œufs pour leur consommation.



Pour satisfaire les différentes attentes des consommateurs, les œufs sont issus de 4 types d'élevages différents, répondant chacun à des normes strictes en matière de densité d'animaux, d'alimentation et condition de vie :

Élevage biologique

(code 0) : alimentation à base de nourriture 100% biologique, accès à l'extérieur.

Élevage en plein air

(code 1) : accès à l'extérieur au cours de la journée.

Élevage au sol

(code 2) : évolution libre à l'intérieur du poulailler.

Élevage en cage aménagée

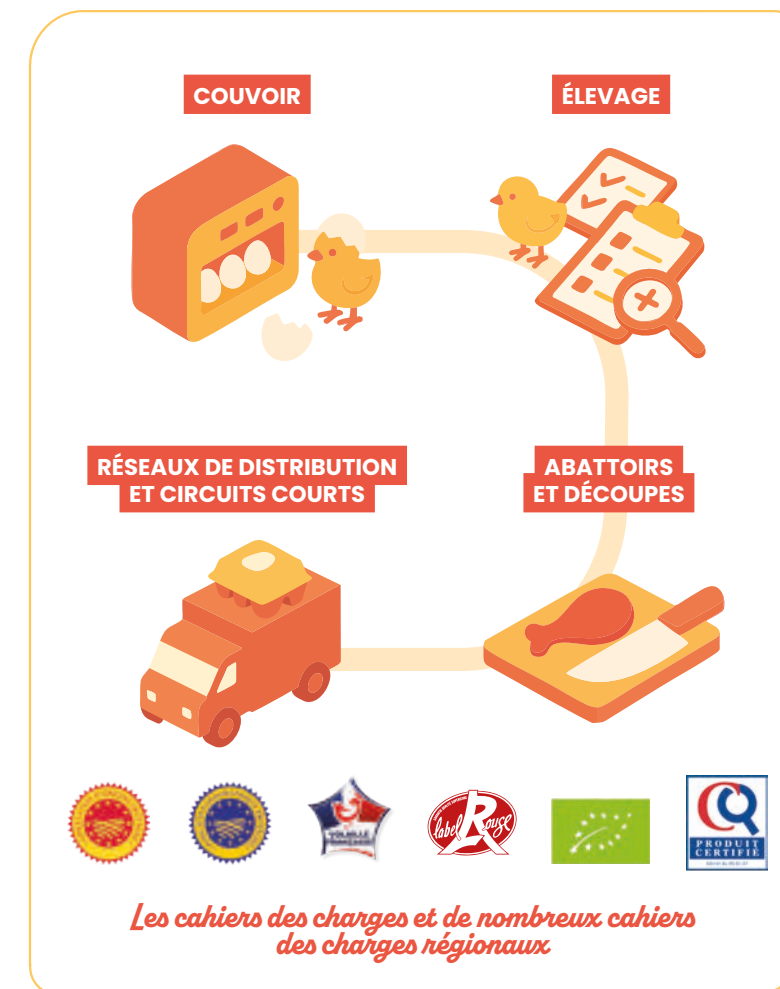
(code 3) : hébergements avec perchoirs et nids. Très forte diminution de ce type d'élevage depuis les normes européennes de janvier 2012.

Sur 350 poulaillers de poules pondeuses en filière organisée en Auvergne-Rhône-Alpes, **89% sont en système alternatif à la cage.**

● LA FILIÈRE CHAIR

La filière chair concerne la production de volailles destinées à la consommation de viande : poulet, canard, dinde, pintade et volailles festives. Elle joue un rôle majeur dans l'alimentation des français, avec une consommation de viande de volaille en constante progression grâce à son bon rapport qualité-prix, sa valeur nutritionnelle et sa diversité d'utilisation.

La volaille est la viande préférée des français, devant le porc depuis 2024, année durant laquelle un français en a mangé près de 32kg en moyenne.



Pour répondre aux différentes attentes des consommateurs, plusieurs types d'élevage existent, respectant chacun des critères précis en termes de durée d'élevage, d'espace disponible pour les animaux et de mode d'alimentation :

Volailles Françaises :

élevage en intérieur, le plus répandu en France.

Label Rouge :

durée d'élevage de 81 jours minimum, accès à l'extérieur.

Biologique :

durée d'élevage de 81 jours minimum, avec alimentation biologique et accès à l'extérieur.

J'ai toujours été attiré par les volailles ; enfant déjà, je les attrapais chez mes voisins. Il y a 10 ans, j'ai rejoint ma mère sur la ferme familiale, qui compte aujourd'hui 5 bâtiments Label. 100% de nos produits sont consommés dans la région. Pour moi, il est essentiel de proposer des poulets issus d'un véritable savoir-faire, élevés ici, et non importés de l'autre bout de l'Europe ou du monde.

Christian Beaufort,
Éleveur de poulets Label dans le Puy-de-Dôme



Bonnes pratiques : les engagements forts d'afivol

Auvergne-Rhône-Alpes

Le saviez-vous ?

Pour le maintien de bonnes conditions d'élevage pour les volailles, des capteurs sont placés à leur hauteur et activent des systèmes de ventilation lorsqu'ils détectent des niveaux de température trop élevée.

De plus, le bien-être animal est régulièrement contrôlé grâce à l'application EBENE.



Le bien-être animal est essentiel, non seulement pour les animaux, mais aussi pour les consommateurs. En tant qu'éleveur, notre rôle est de veiller à leur confort en observant attentivement leur comportement et besoins : eau et nourriture à volonté, environnement propre, accès à l'extérieur avec ombre et fraîcheur. Les volailles doivent se déplacer librement et avoir un espace aéré, comme le prévoit le Label Rouge. Leur bien-être est une priorité pour garantir des animaux en bonne santé et des produits de qualité.

Isabelle Amour,
éleveuse de volailles de chair Label Rouge dans l'Allier.

AFIVOL s'engage dans la promotion d'une filière avicole durable et responsable, qui pour répondre aux attentes des consommateurs et des professionnels du secteur, **conjugue qualité, respect du vivant, préservation de l'environnement, soutien aux producteurs locaux et attractivité des prix pour le consommateur.**

● QUALITÉ ET TRAÇABILITÉ

La qualité est une priorité absolue pour la filière volaille, qui veille à ce que chaque étape de la production soit maîtrisée pour garantir des produits sains et sûrs pour le consommateur. Les éleveurs et partenaires sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts en matière de sécurité sanitaire et de bonnes pratiques d'élevage. La filière met également un point d'honneur à assurer une traçabilité complète, depuis l'élevage jusqu'à l'assiette, car elle permet à chacun de connaître l'origine des aliments consommés et les conditions dans lesquelles ils ont été produits.

● BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les citoyens sont de plus en plus sensibles aux conditions de vie des animaux d'élevage. Les professionnels de la filière se mobilisent largement et placent la santé et le bien-être de leurs pensionnaires en priorité. Ils veillent au quotidien à ce que les volailles évoluent dans des conditions leur permettant d'exprimer librement leurs comportements naturels.



● RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

AFIVOL œuvre en faveur d'une production avicole responsable en réduisant l'empreinte écologique de la filière. Pour y parvenir, les exploitations adoptent une gestion raisonnée des ressources naturelles, notamment l'eau et l'énergie. De plus, l'utilisation des fientes et du fumier des animaux est excellente pour la fertilité des sols et permet des économies d'engrais minéral.

● VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

AFIVOL est soucieuse de la pérennité de l'activité des éleveurs de volailles en Auvergne Rhône-Alpes. C'est pourquoi elle s'engage dans la valorisation des ressources locales et le soutien aux filières régionales. L'organisation préserve les modèles traditionnels de ferme familiale à taille humaine et valorise les productions locales par la mise en avant de labels de qualité, garants d'une production ancrée dans les territoires.

Ce travail collectif mené par AFIVOL constitue un premier pas vers une démarche environnementale et sociétale ambitieuse, à la hauteur des défis de demain !



A photograph of three men in blue jumpsuits and caps, each holding a brown chicken. They are standing in a grassy field with trees in the background. The image is partially obscured by a white curved shape on the left side, which contains text. There are also decorative orange and yellow shapes in the top right corner and a large white feather graphic in the bottom right corner.

Contacts presse

Margot Merle

margot.merle@quiplusest.com
07 72 51 78 98

AFIVOL, interprofession avicole de la région Auvergne-Rhône-Alpes fédère les éleveurs et les entreprises des filières volailles de chair et œufs et a pour mission de développer la production régionale.

AFIVOL
23 rue Jean Baldassini - 69007 Lyon
contact@afivol.com - www.afivol.com



AFIVOL - filière volailles AURA



AFIVOL - filière volailles AURA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes